Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026
ID : 024-984303834-20261008-2026_05_01ANX02-AU

Sondage auprès des salariés de Quai Cyrano

Mise en place du télétravail

Quai Cyrano souhaite connaître le ressenti des salariés concernant la mise en place en 2025 du télétravail.
Réponse de 11 salariés sur un effectif de 12.

En résumé : Le télétravail est apprécié par les salariés. Il leur permet de gagner en efficacité, garantit leur concentration et leur calme dans le traitement des dossiers stratégiques. Il semble être un véritable levier dans le confort de travail et le rendu final des dossiers. Cependant, certains salariés n'ont pas pu positionner de jour en télétravail sur cette période, par choix ou de par le suivi de dossiers incompatibles avec le télétravail.

- **La moitié des interrogés ont pratiqué le télétravail en 2025. Lissé sur la période des 25 semaines, le télétravail représente 0.25 jour par semaine.**





- **La satisfaction du système de télétravail optient la note de 4/5**



- **Pour 62,5% des intérrogés, il n'y a aucune difficulté à la mise en place du télétravail**



- **Une piste d'amélioration, l'achat d'une imprimante d'appoint**



L'enquête complète est consultable à la demande auprès de la Direction ou de l'élu CSE